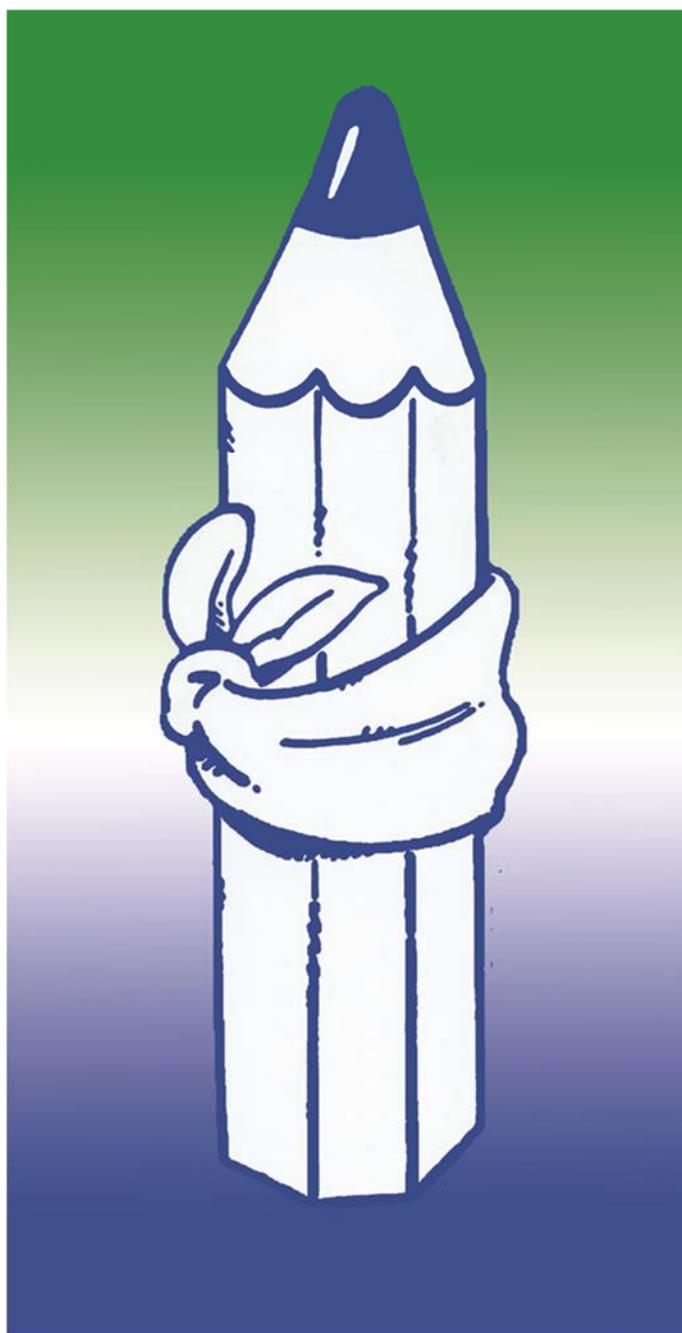


## RAPPORT ANNUEL 2018



Rue de la Cambre, 77  
1150 Bruxelles

Tél  
et répondeur : 02 770 71 17

Courriel : [info@ehd.be](mailto:info@ehd.be)

Site internet : [www.ehd.be](http://www.ehd.be)

*Avec le soutien de la*



# Apprendre malgré la maladie



## I. INTRODUCTION

### A. L'histoire d'EHD

En 1982, Anne-Marie Lamfalussy et Chantal Legrand proposent aux hôpitaux qui ne possèdent pas d'école subsidiée dans leurs locaux, d'envoyer des professeurs bénévoles auprès des enfants malades. Pour ce faire, elles créent une association : « L'École à l'Hôpital ».

En 1991, l'association prend le statut d'une association sans but lucratif. En 2001, elle élargit son action aux enfants, de plus en plus nombreux, qui sont soignés à domicile où aucun suivi scolaire ne leur est proposé. L'association reflète ce changement dans sa dénomination qui devient « L'École à l'Hôpital et à Domicile », en abrégé EHD.

Active dans les deux communautés, flamande et francophone, l'association s'est adaptée à l'évolution de celles-ci. Des structures propres à la Communauté flamande se sont mises en place à Bruxelles et dans les 5 provinces flamandes sous le nom de « School en Ziekzijn », en abrégé S&Z. De son côté EHD a mis en place un réseau d'antennes qui couvrent l'ensemble de la Communauté française. Si S&Z et EHD sont devenues juridiquement indépendantes l'une de l'autre, elles partagent cependant les mêmes objectifs et entretiennent les meilleures relations.

Depuis 2011, la Fédération Wallonie-Bruxelles octroie un subside à EHD reconnaissant par là le bien-fondé de son projet associatif et marquant sa volonté de soutenir son action.

EHD apporte actuellement un suivi pédagogique à environ 220 à 230 enfants malades répartis dans toute la Belgique francophone et s'appuie pour ce faire sur l'aide d'environ 500 bénévoles.

EHD remplit toutes les obligations de la loi sur le volontariat du 28 mai 2005, en particulier en matière d'assurance, d'information et de description des missions de ses volontaires. Elle assume le remboursement à ces derniers de certains frais (transports et matériel pédagogique) et leur propose régulièrement des formations. Elle respecte les nouvelles règles relatives à la protection des données à caractère personnel (RGPD) en vigueur depuis le 25 mai 2018.

Chantal Legrand, une des co-fondatrices de EHD, est décédée le 26 décembre 2018. EHD tient à lui rendre un hommage chaleureux et reconnaissant pour son intuition créatrice, son dynamisme et le professionnalisme du travail éducatif qu'elle a développé au bénéfice des enfants malades.



**Là où les écoles  
subventionnées  
présentes dans  
les hôpitaux  
(type 5)  
ne  
peuvent  
apporter une  
aide scolaire,  
l'École à  
l'Hôpital et à  
Domicile  
intervient.**

**Le bénévole qui s'engage à L'Ecole à l'Hôpital et à Domicile marque son accord avec la charte de l'association (voir annexe 2).**

## **B. Les objectifs de l'association**

L'Association s'engage tant envers les enfants malades à qui elle propose une aide sur le plan scolaire qu'envers les professeurs qui assureront cette aide.

### **B.1. Envers les élèves malades**

**le premier objectif est l'accompagnement scolaire en vue d'une réinsertion à l'école**

Il s'agit de proposer un accompagnement pédagogique aux jeunes en obligation scolaire qui ne peuvent se rendre à l'école pour raisons de santé.

Des contacts étroits sont entretenus entre les enseignants d'EHD et les professeurs de l'école d'origine afin d'assurer le suivi des matières.

Cet objectif suppose de la part des enseignants de l'association beaucoup de disponibilité et d'adaptabilité à l'état de santé de l'enfant comme à sa capacité de travail.

**le deuxième objectif est le soutien psychologique**

En stimulant l'activité intellectuelle et la capacité d'apprentissage de l'élève malade, l'enseignant peut l'aider à se sentir à nouveau responsable de son avenir scolaire, de la formation de sa personnalité et de son bagage de connaissances. Il lui propose un projet d'avenir, des objectifs à court et moyen terme, et inscrit la famille dans une nouvelle dynamique.

**le troisième objectif est social**

Grâce au maintien ou à la restauration du lien avec l'école d'origine, les enseignants de l'association peuvent susciter une collaboration dynamique, profitable à tous points de vue à l'élève malade. Pour la famille, ils représentent aussi un élément du monde extérieur susceptible de casser un certain isolement.

### **B.2. Envers les professeurs engagés**

EHD propose aux enseignants qui s'engagent dans l'ASBL de mettre leurs compétences au service des enfants malades, quels que soient le réseau de l'enseignement, les convictions philosophiques ou religieuses et le milieu social du jeune.

Elle leur offre un accompagnement qui, à tout moment, peut guider le bénévole, répondre à des problèmes pédagogiques qu'il se pose et lui permettre d'exprimer ses émotions.

## C. L'organisation interne de l'association

### C.1. Au niveau des structures

Le siège social de l'association est situé à 1150 Bruxelles, rue de la Cambre, 77.

Le **Conseil d'administration** est composé de huit administrateurs, membres actifs de l'association ou personnes de référence (cfr annexe1). Le CA arrête la politique de l'ASBL et en définit les priorités. Il se réunit trois fois par an.

**L'Assemblée générale** compte une quarantaine de membres et se réunit une fois par an (en mars).

Le **Bureau d'EHD**, composé d'une quinzaine de bénévoles, se réunit toutes les six semaines. Ses rôles sont les suivants :

- il assure le bon fonctionnement d'EHD. Pour ce faire, il s'appuie sur des « cellules de support »;
- il centralise toute réflexion émanant des antennes en matière d'informatique, de site Web, de sponsoring, de formation et de promotion de l'ASBL. et en assure le suivi ;
- il coordonne le travail des antennes ; il organise les réunions des responsables d'antennes;
- il assure l'animation et le dynamisme de l'ASBL.

#### Les cellules de support

Elles contribuent au **bon fonctionnement** et au **développement** de l'ASBL en lui fournissant le support spécifique nécessaire. Elles travaillent en interaction étroite avec le Bureau d'EHD et son CA.

Ces cellules sont : Administration et Finances, Informatique, Communication et Visibilité, Ressources humaines et Projets.

### C.2. Au niveau des antennes régionales

Les **antennes** assurent le travail quotidien de l'ASBL sous la supervision des **responsables d'antenne**.

Des **antennes régionales** sont organisées pour :

Arlon, Ath-Enghien-Soignies-Mons, Bruxelles, Brabant-Waterloo-Nivelles,
--

Brabant-Wavre-Jodoigne, Charleroi, Huy-Hannut-Waremme,
--

Mouscron, Namur et Tournai.
-----------------------------------

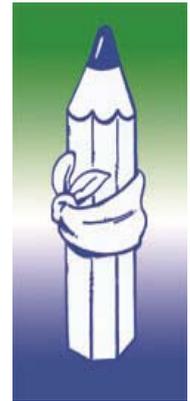
L'antenne de Brabant-Nivelles a fusionné fin 2018 avec l'antenne de Brabant-Waterloo, suite à la fermeture de l'Hôpital de Nivelles.

Les **responsables d'antenne** gèrent les antennes régionales. Elles/ils assurent

- la responsabilité et le suivi des dossiers;
- le recrutement et le suivi des professeurs;
- la responsabilité des équipes hospitalières;
- l'animation de leur antenne (une à deux réunions par an);
- la formation en antenne.

Les antennes sont représentées auprès du Bureau d'EHD et du CA. Elles travaillent en étroite collaboration avec le siège central de Bruxelles.

Les responsables d'antennes se réunissent une à deux fois par an.



**10 antennes:**

**à Bruxelles  
et en  
région  
wallonne**

## D. Le fonctionnement

### D.1. A domicile

EHD envoie gratuitement des enseignants auprès des enfants et adolescents malades.

Elle répond à la demande des parents, d'une école, d'un médecin, d'un CPMS, d'un Centre de santé mentale ou encore de services sociaux.

EHD envoie une responsable de dossiers faire une (ou plusieurs) visite(s) au domicile de l'enfant, pour rencontrer les parents et l'enfant malade et mieux comprendre la demande. L'enfant ou l'adolescent doit toujours être couvert par un certificat médical.

Les situations rencontrées par les responsables de dossiers deviennent de plus en plus complexes, ce qui nous a amenés à prendre aussi en compte les heures de prestations de nos bénévoles consacrées uniquement à l'analyse et à la gestion des dossiers. Cette analyse soigneuse préalable permet dans certains cas d'orienter l'élève vers des structures de prise en charge mieux adaptées à ses difficultés sans que des heures de cours ne soient données par EHD.

Lorsque la demande est acceptée, les professeurs choisis par la responsable de ce dossier se rendent au domicile de l'élève malade, en général une à deux fois par semaine durant une heure à deux heures. Plusieurs professeurs peuvent être désignés pour un même suivi.

### D.2. Dans les hôpitaux

Certains professeurs d'EHD se rendent au chevet de l'enfant malade, soit sur demande de l'école hospitalière, soit parce qu'il n'existe pas d'école subventionnée de type 5 dans l'hôpital.

Cette situation a cependant évolué depuis l'année 2015-2016, le nombre d'heures prestées en hôpital ou en institution continuant de baisser chaque année. Cette baisse est imputable tantôt à la modification du fonctionnement des équipes hospitalières tantôt à la restructuration des hôpitaux. L'équipe hospitalière EHD à Nivelles a disparu en 2017-2018 car l'Hôpital de Nivelles a fermé sa maternité et son service de pédiatrie. Cette tendance générale à regrouper les hôpitaux va probablement se poursuivre.

Néanmoins, des équipes hospitalières d'EHD fonctionnent encore dans certains hôpitaux où elles travaillent en collaboration étroite avec les staffs de ces institutions. Elles assurent soit des cours collectifs soit des suivis individuels et fonctionnent selon un horaire préétabli et régulier. Elles se composent d'une responsable d'équipe et de plusieurs professeurs.

Des réunions régulières avec les équipes médico-thérapeutiques permettent un partenariat autour des besoins essentiels du jeune hospitalisé.

Durant l'année 2017-18 EHD était présente :

A Bruxelles:

Clinique Ste-Anne St-Rémi

Clinique La Ramée

Cliniques universitaires Saint Luc

Dans l'antenne de Wavre-Jodoigne :

Les Anémones à Grez-Doiceau.

Dans l'antenne de Namur : collaboration ponctuelle avec des hôpitaux locaux.

**EHD envoie gratuitement des enseignants  
auprès des enfants et adolescents malades**

## E. Les partenaires de l'association

### La Fédération Wallonie-Bruxelles

Elle nous soutient depuis plusieurs années. Elle reconnaît l'utilité et la qualité du travail de EHD. A ce titre, elle intervient dans une partie des frais que nous encourons. Cette intervention a été substantielle en 2018.



### Les institutions hospitalières

Elles sont les partenaires historiques d'EHD. Soit elles demandent aux professeurs de combler des manques dans leur équipe, soit elles donnent le nom de l'ASBL aux jeunes patients souhaitant un suivi scolaire à domicile.

### Les écoles et les centres PMS

Les professeurs d'EHD suivent toujours scrupuleusement les recommandations des professeurs de l'école dans laquelle l'enfant malade est inscrit. La direction de l'école et le centre PMS concerné sont informés de la prise en charge d'un enfant.

### S&Z (School en Ziekzijn)

S&Z est un partenaire privilégié dans la mesure où cette structure, issue d'EHD mais à présent indépendante, effectue le même travail qu'EHD, avec le même logo, mais en Communauté flamande. Son site [www.s-z.be](http://www.s-z.be) la décrit plus en détails.



### Take Off

Cette ASBL propose d'installer gratuitement du matériel informatique au domicile de l'élève malade. Grâce à une webcam, l'élève malade est directement en contact avec sa classe. La collaboration s'est traduite, entre autres, par la création d'un flyer commun.



### L'APH

"L'Association des Pédagogues Hospitaliers" regroupe des représentants de la plupart des écoles de type 5 de la Fédération Wallonie-Bruxelles, tous réseaux confondus.

Elle est une plate-forme de partage et de réflexion sur les pratiques visant à l'humanisation de l'enseignement du jeune malade. EHD, qui en partage les objectifs mais ne travaille qu'avec des bénévoles, en est membre et en suit les travaux.



### La Loterie Nationale

Lors de la répartition du budget des subventions de la Loterie Nationale allouées à la FWB, il nous a été octroyé un soutien financier significatif, destiné à épauler notre programme d'actions visant, en 2018 et 2019, à mieux faire connaître EHD et prévenir par là le décrochage scolaire de jeunes éloignés de l'école par la maladie ou un accident. Ce programme est rassemblé sous le slogan : « *Malade mais scolarisé, oui c'est possible !* »



### Partena

La mutualité Partena a apporté son soutien financier à notre association durant de nombreuses années. Malgré une excellente collaboration, ce sponsoring ne se poursuivra pas en 2019, Partena ayant décidé de se recentrer sur les actions de prévention.



### Fondation 45

La collaboration engagée en 2016 avec la fondation familiale *Foundation 45* nous a permis d'acquérir 33 tablettes de qualité. Celles-ci ont été chargées d'applications pédagogiques qui complètent de manière moderne et ludique l'enseignement de nos bénévoles. Nous veillons à fournir à ces derniers une formation appropriée à l'emploi de cet outil numérique.



### Les éditions VANIN : la plate-forme WAZZOU

Wazzou est un plate-forme en ligne des Editions Van In qui propose des exercices en ligne pour les 6 classes primaires. L'outil est adapté au rythme de chaque élève, et donc intéressant pour l'enfant malade. EHD a obtenu un accès gratuit à cette plateforme, qui est accessible sur les tablettes de nos enseignants.



## II. ACTIVITES de l'ANNEE SCOLAIRE 2017-2018

### A. Prestations de l'année scolaire

Au cours de l'année scolaire 2017-18, les bénévoles d'EHD ont presté **6.279 heures**, dont 5.779 heures pour des élèves malades à domicile et en individuel à l'hôpital (Tableau I) et 500 heures pour des élèves malades à l'hôpital ou en institution hospitalière (Tableau II).

Par rapport à 2016-2017, l'année 2017-2018 a donc enregistré une légère augmentation du nombre total d'heures prestées (+ 3.5%). L'activité globale de EHD reste donc constante.

Insistons sur le fait que, depuis l'année 2014-2015, et déjà partiellement en 2013-2014, les heures prestées incluent les heures de cours dispensées et les heures d'analyse et de gestion de dossier. Ces heures d'analyse de dossier sont comptabilisées selon une grille commune à toutes les antennes et ce, même si aucune heure de cours n'est finalement donnée. Cette complexité croissante de nos prises en charge reflète bien la situation du monde scolaire en général.

Le nombre d'élèves pris en charge à domicile et en individuel à l'hôpital a diminué très légèrement : il est passé de **230** en 2016-2017 à **219** en 2017-2018.

**Tableau I : Elèves à domicile et en individuel à l'hôpital : nombre d'élèves suivis et nombre d'heures au cours des années 2017-2018 et 2016-2017.**

Antennes	2017-2018				2016-2017				Comparaison 2018 et 2017	
	Nombre d'ELEVES suivis	Nombre heures cours	Nombre heures dossier	Nombre global heures COURS + DOSSIERS	Nombre d'ELEVES suivis	Nombre heures cours	Nombre heures dossier	Nombre global heures COURS + DOSSIERS	Variation nbr global heures	en %
Arlon	18	359	43	402	17	484	62	546	-144	-26%
Ath Enghien Soignies Mons	35	1301	74	1375	32	1047	117	1164	211	18%
Brabant Nivelles	2	32	2	34	0	0	0	0	34	0%
Brabant Waterloo	15	522	48	570	9	296	42	338	232	69%
Brabant Wavre Jodoigne	20	696	30	726	14	475	21	496	230	46%
Bruxelles	60	931	124	1055	71	1166	180	1346	-291	-22%
Charleroi	29	703	82	785	25	538	65	603	182	30%
Huy Hannut Waremme	6	28	8	36	16	89	31	120	-84	-70%
Mouscron	6	79	9	88	6	66	9	75	13	17%
Namur	10	263	42	305	18	452	57	509	-204	-40%
Tournai	18	343	60	403	22	199	53	252	151	60%
<b>Total général</b>	<b>219</b>	<b>5257</b>	<b>522</b>	<b>5779</b>	<b>230</b>	<b>4812</b>	<b>637</b>	<b>5449</b>	<b>330</b>	<b>6%</b>

#### Commentaire :

Le nombre d'élèves suivis à domicile et en individuel à l'hôpital par EHD a très légèrement diminué .

Par contre, le nombre total d'heures prestées a globalement augmenté (de 5.449h à 5.779 h), augmentation principalement due à une augmentation des heures de cours alors que les heures de dossiers diminuent (de 637h à 522 h).

Néanmoins, cette augmentation est la résultante de disparités importantes entre antennes : l'augmentation du nombre d'heures prestées est très importante dans les antennes de Brabant Waterloo (+69%), de Tournai (+ 60%), de Brabant Wavre Jodoigne (+46%) et significative à Charleroi (+30%). Elle est due, dans la plupart des cas, à une augmentation du nombre d'élèves.

Dans l'antenne d'Ath-Enghien-Soignies-Mons, on observe une nette augmentation du nombre d'heures de cours données pour une faible augmentation du nombre d'élèves : ceci est dû à quelques longues prises en charge s'étalant sur toute l'année scolaire.

Dans le même temps, d'autres antennes connaissent une réduction du nombre d'heures (Arlon, Bruxelles, Huy-Hannut-Waremme, Namur ). Le plus souvent, cette réduction est due à une diminution du nombre d'élèves.

Tableau II : **Elèves à l'hôpital et en institution** : évolution des prestations des équipes hospitalières au cours des années 2017-2018 et 2016-2017.

Antenne	heures à l'hôpital et en institution		variation en heures
	2017-2018	2016-2017	
Arlon	/	/	/
Ath Enghien Soignies Mons	/	/	/
Brabant Nivelles	0	72	-72
Brabant Waterloo	/	/	/
Brabant Wavre Jodoigne	184	176	8
Bruxelles	243	256	-13
Charleroi	0	12	-12
Huy Hannut Waremme	/	/	/
Mouscron	/	/	/
Namur	73	95	-22
Tournai	/	/	/
<b>total</b>	<b>500</b>	<b>611</b>	<b>-111</b>

### Commentaire

Le nombre d'heures prestées à l'hôpital et en institution continue à baisser par rapport aux années précédentes (-18% par rapport à 2016-2017).

Cette évolution va probablement s'accroître dans les années à venir. Cette baisse est imputable tantôt à une fermeture de services hospitaliers (le service de pédiatrie de l'hôpital de Nivelles a fermé en 2017) tantôt à une modification du fonctionnement des équipes hospitalières.

Par ailleurs, dans certaines antennes, il y a une demande ponctuelle pour une aide à des enfants hospitalisés, comme à Namur où 73h ont été prestées au CHU de Dinant.

## B. Analyse des prestations à domicile et en individuel à l'hôpital (hors équipes hospitalières)

### B.1 Analyse selon le type de pathologie présentée

Tableau III : Nombre d'élèves pris en charge, répertoriés par type de pathologie et par antenne

Nombre d'élèves 2017-2018												Total	%	%	%	%	%
	Arlon	Ath Enghien Soignies Mons	Brabant Nivelles	Brabant Waterloo	Brabant Wavre Jodoigne	Bruxelles	Charleroi	Huy Hannut Waremme	Mouscron	Namur	Tournai						
Non précisé							2					2	1%	1%	3%	4%	0%
Psy	1	10	0	1	2	19	7	-	1	4	4	54	25%	30%	32%	31%	29%
Somatique	15	25	2	12	18	41	22	3	5	6	14	163	74%	70%	66%	64%	71%
Total général	18	35	2	15	20	60	29	6	6	10	18	219	100%	100%	100%	100%	100%

### Commentaire

Au cours de l'année 2017-2018, EHD a pris en charge **219 élèves** à domicile et en individuel à l'hôpital.

3/4 des élèves pris en charge présentent une pathologie somatique, 1/4 une pathologie psychologique, ce qui correspond à un léger « tassement » des prises en charge d'élèves présentant une pathologie psychologique.

Cette évolution démontre l'efficacité des balises mises en place par EHD dans la prise en charge des enfants avec une pathologie psychologique.

**Tableau IV : Nombre d'heures de cours dispensées, par type de pathologie et par antenne, au cours des trois dernières années**

Nbr d'heures de cours 2017-2018	Arlon	Ath Englien Soignies Mons	Brabant Nivelles	Brabant Waterloo	Brabant Wavre Jodoigne	Bruxelles	Charleroi	Huy Hannut Waremmes	Mouscron	Namur	Tournai	Total	% 2017-2018	% 2016-2017	% 2015-2016
Non précisé								10				10	0%	0%	1%
Psy	0	270	0	95	59	99	140	0	21	112	37	833	16%	20%	24%
Somatique	359	1031	32	427	637	832	563	18	58	151	306	4414	84%	80%	74%
Total général	359	1301	32	522	696	931	703	28	79	263	343	5257	100%	100%	100%

**Tableau IV bis : Proportion d'heures de cours et d'heures d'analyse de dossiers par type de pathologie**

Nbr d'heures de dossiers 2017-2018	Arlon	Ath Englien Soignies Mons	Brabant Nivelles	Brabant Waterloo	Brabant Wavre Jodoigne	Bruxelles	Charleroi	Huy Hannut Waremmes	Mouscron	Namur	Tournai	Nbr Heures Dossiers Total	Heures Dossiers % 2017-2018	Heures Dossiers % 2016-2017
Non précisé								3				3	1%	0%
Psy	3	25	0	12	2	38	24	1	1	17	17	140	27%	35%
Somatique	40	49	2	36	28	86	58	4	8	25	43	379	73%	65%
Total général	62	117	0	42	21	180	65	31	9	57	53	522	100%	100%

#### Commentaire

En 2017-2018, les enseignants EHD ont dispensés 5.257 heures de cours à domicile et en individuel à l'hôpital.

84% des heures des cours dispensées concernent des élèves avec pathologie(s) somatique(s) (cfr tableau IV).

16% seulement concernent des élèves avec pathologie psychologique. Ces élèves demandent proportionnellement plus d'heures d'analyse de dossier (27% - tableau IV bis). Cette démarche d'analyse de dossier est indispensable pour cerner la pertinence de l'intervention d'EHD.

#### Retenons des tableaux III et IV

Au cours de l'année 2017-2018, EHD a pris en charge **219 élèves et dispensés 5.257 heures de cours.**

Environ 3/4 des élèves pris en charge au sein d'EHD présentaient une (des) pathologie(s) somatique(s) et ont justifié 84% des heures de cours dispensées.

En corollaire, le 1/4 d'élèves présentant une pathologie psychologique a justifié 16 % des heures de cours dispensées.

## B.2. Analyse selon le niveau scolaire

Tableau V : Répartition des élèves suivant leur niveau scolaire

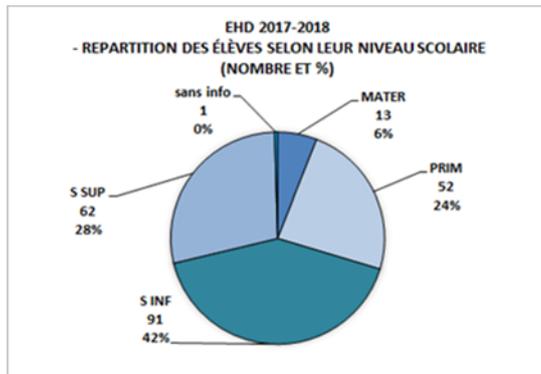
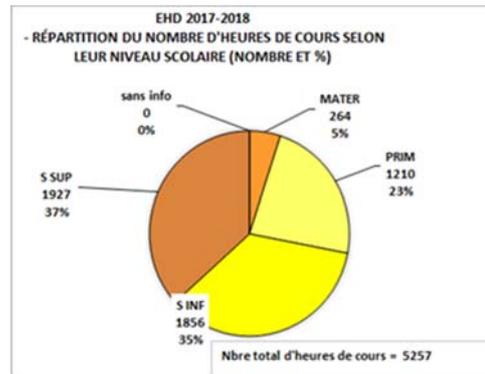


Tableau VI : Répartition du nombre global d'heures prestées selon le niveau scolaire



### Commentaire

En 2017-2018, la répartition par niveau scolaire des élèves est assez similaire aux années précédentes avec une **nette prédominance du niveau secondaire inférieur** (42% des élèves). Par contre, les élèves du niveau supérieur, dont la proportion reste stable par rapport à l'année 2016-2017 (28%), ont justifié davantage d'heures de cours (37%).

## B.3. Répartition géographique des professeurs et des élèves : zoom sur les antennes d'Arlon, AES et Charleroi

Nous avons comparé la répartition géographique des professeurs et des élèves au sein des antennes d'Arlon, AES-Mons et Charleroi (données détaillées disponibles sur demande).

Que pouvons-nous retenir de cette analyse ?

Les professeurs sont globalement bien répartis sur l'ensemble du territoire des antennes concernées. Cette analyse ne tient pas cependant pas compte des compétences spécifiques de chaque professeur (matière enseignée). Cela explique qu'il reste dès lors dans chaque antenne, des élèves dont les professeurs doivent venir de communes plus éloignées.

Dans ces antennes, le nombre de professeurs est pratiquement le double de celui des élèves : pour Arlon nous avons 46 professeurs pour 18 élèves, pour Ath-Enghien-Soignies-Mons, nous avons 55 professeurs pour 35 élèves, et pour Charleroi, nous avons 65 professeurs pour 29 élèves. Nous y voyons deux explications : le nombre d'élèves de niveau secondaire est plus élevé dans ces antennes (cfr tableau V) et ces élèves nécessitent habituellement plus de professeurs ; les distances à parcourir étant plus longues, chaque prise en charge « coûte » d'avantage de temps à l'enseignant, justifiant ainsi la nécessité de recourir à un plus grand nombre d'entre eux.

Pour évaluer la « dispersion géographique » de nos élèves, nous avons choisi de calculer la distance entre le domicile de l'élève et tantôt le siège de l'antenne (Arlon - Charleroi) tantôt un point central de celle-ci (Soignies). Dans l'antenne d'Arlon, il y a ainsi 8 élèves pour lesquels la distance domicile - siège est de plus de 40 Kms. Ce nombre est de 3 dans l'antenne de Charleroi et de 2 dans l'antenne d'AES-Mons. Ces chiffres démontrent l'intérêt de la « délocalisation » de l'antenne d'Arlon vers Virton, Marche et Paliseul.

**Les statistiques ne sont pas un but en soi mais un outil permettant une meilleure adéquation à la réalité de terrain.**

## C. Nos bénévoles

La vraie richesse de notre association, ce sont les bénévoles.

En 2017-2018, EHD pouvait compter sur **521 volontaires, professeurs et/ou administratifs**. Qu'ils trouvent ici l'expression de notre immense gratitude pour leur implication dans l'ASBL. Parmi ceux-ci, la plupart sont nos professeurs (**486**). Ce nombre a augmenté par rapport à 2016-17 (469).

Les autres membres (**35 en 2017-18**) se consacrent aux permanences téléphoniques, aux visites aux familles, aux contacts avec les écoles et les associations partenaires, à l'accompagnement des membres et aux tâches administratives. Parmi ces nombreuses tâches administratives, notons l'informatique, la coordination des réunions et des formations, l'engagement de nouveaux professeurs, le sponsoring, la comptabilité etc...

**Que nos  
bénévoles  
trouvent  
ici  
l'expression  
de toute notre  
gratitude  
pour leur  
implication**

Tableau VII: Répartition des professeurs bénévoles par Antenne.

Nombre de Professeurs Disponibles	2017-2018	2016-2017
Arlon	46	41
Ath-Enghien-Soignies-Mons	55	55
Bruxelles	87	81
Charleroi	65	64
Huy	32	32
Mouscron	28	27
Namur	43	42
Nivelles	20	24
Tournai	34	31
Waterloo	27	24
Wavre-Jodoigne	49	48
<b>Total général</b>	<b>486</b>	<b>469</b>

### Commentaire

Le nombre de professeurs a augmenté ou est stable dans toutes les antennes, sauf à Nivelles, (fermeture du service pédiatrique). L'antenne de Nivelles a dorénavant fusionné avec l'antenne de Waterloo pour mutualiser l'ensemble des professeurs disponibles.

Par ailleurs, le nombre de bénévoles « Autres » reste relativement constant (**33 en 2016-17 et 35 en 2017-18**).



## D. Animations et formations dans les antennes.

« Comment rester serein et optimiste face à ce monde si... particulier ? », nous écrit la responsable de l'antenne de Tournai. Et elle ajoute : « C'est notre défi et à EHD nous sommes conscients et motivés de ce que nous pouvons faire pour transformer 'notre partie du monde'. Ce projet éducatif, personnel et collaboratif que nous portons nous a été insufflé par Chantal Legendre décédée il y a peu de temps : elle nous a transmis avec cela, l'enthousiasme et sa joie de vivre. C'est un plaisir de se retrouver et de travailler avec les membres. »

Pour créer des liens entre les enseignants et assurer le fonctionnement des antennes, nous pouvons compter sur les dynamiques responsables de nos 11 antennes : merci à Agnès, Bénédicte (2X), Bernadette, Cécile, Danielle, Dominique, Florence, Françoise(2X), Marie-France, Michèle, Lysiane, Maryvonne, Sylvia, Ani, Marie-Christine, Lily et Véronique !



Reprenant encore les échos de terrain, nous offrons à la réflexion de chacun ces quelques « mantras » pleins de bon sens livrés par une formatrice invitée à l'antenne d'Ath-Enghien-Soignies-Mons.

Les « quatre accords toltèques » sont en quelque sorte un « code de conduite » qui permet d'appréhender le monde sereinement et de façon plus saine. Cette année, ils deviennent le fil conducteur de la synthèse du travail de formation continuée des enseignants d'EHD. En effet, dans chaque antenne, nous retrouvons la sagesse d'une écoute et d'un verbe de qualité, le recul nécessaire à toute action pédagogique efficace, et le choix d'un investissement personnel dense et réfléchi.

**Que votre parole soit impeccable  
N'en faites jamais une affaire personnelle  
Ne faites aucune supposition  
Faites toujours de votre mieux**

Par ailleurs, le contact des responsables EHD avec leurs pédagogues de terrain se module diversément, de la façon la plus « verticale », sous la forme de conférences, à la plus « participative » grâce à des rencontres régulières de soutien et d'échanges sur la situation d'un enfant voire même plus ludiques.

### 1. Gestion verticale de la formation continuée des enseignants

Dans le monde de l'entreprise, mais aussi dans le suivi thérapeutique d'un patient, dans la gestion des écoles ou dans le domaine des animations de groupe, on peut rencontrer un pilotage directif (descendant) dans lequel le fil directeur de l'animation est actionné par les responsables.

Ainsi, à EHD, inviter un conférencier clôture toujours l'année scolaire pour l'ensemble des membres de l'association. En 2018, Marie Friedel, chercheuse et doctorante à l'Institut de recherche Santé et Société de l'UCL, a alimenté notre réflexion sur la souffrance de certains de

nos élèves par une conférence portant sur la thématique suivante : « Comment aborder les adolescents gravement malades à domicile ? Des pistes pour oser la rencontre ! »

Cette question de la souffrance et de la mort d'un jeune est centrale puisqu'elle interpelle tous les enseignants qui y sont confrontés. Il s'agit à la fois de rester modestement dans un rôle pédagogique en gardant la distance qu'impose ce rôle, de se montrer empathique, mais aussi de gérer ses propres émotions. Pour soutenir ses professeurs, la plupart des antennes font appel à des équipes de soins palliatifs qui peuvent éventuellement les aider à entamer un travail de deuil et avec lesquelles elles construisent des liens privilégiés.

Soucieuse d'élargir la réflexion sur l'approche de l'enfant malade, l'antenne de Tournai a invité ses membres à un colloque organisé à Lille. Au programme, plusieurs intervenants dont le neuropédiatre Boris Cyrulnik qui a parlé de « *La biologie de l'attachement pour construire la confiance en soi* » et la pédiatre Catherine Gueguen qui a abordé le thème « *Ce que nous apprennent les neurosciences affectives et sociales sur le jeune et le développement de son cerveau* ». Ils parlaient de l'importance « d'être là », importance de l'écoute, du regard, de la compréhension de l'autre, de la considération pour développer la confiance du jeune à soutenir et encourager.

L'antenne d'Ath-Enghien-Soignies-Mons, a poursuivi le cycle de conférences entamé l'an dernier sur la sophrologie au service de la pédagogie et qui avait soulevé l'enthousiasme de ses auditeurs.

Par ailleurs, dans une démarche « extra-muros », l'antenne de Bruxelles a emmené ses membres visiter l'exposition « L'Islam, c'est aussi notre histoire ». Ce fut l'occasion de découvrir et de mieux comprendre la culture de beaucoup de familles que nous côtoyons actuellement. La

réunion d'équipe qui suivit fut intéressante, ouverte et chaleureuse.

D'autre part, la présence moins régulière d'EHD dans les hôpitaux confronte les équipes à la nécessité d'une réorganisation profonde de leur mode de fonctionnement.

Ainsi, l'antenne de Namur a réuni ses enseignants pour relater une rencontre avec l'équipe soignante de la pédiatrie du CHU Dinant. Suite au déménagement du site de Mont-Godinne à Dinant, le groupe restant a dû remodeler l'équipe avec des changements de style dans la façon de travailler avec les enfants atteints d'anorexie (durée d'hospitalisation de plus en plus courte, âge limite d'acceptation en pédiatrie de 16 ans et non plus 18 ans, équipe qui se veut moins rigide par rapport à l'isolement de l'enfant anorexique...). Le contact avec l'école de type 5 est positif. En fonction du jeune, EHD aide l'enfant à réussir son année scolaire ou se limite à un rôle de soutien pédagogique pour aider le jeune à rétablir un lien positif avec le système scolaire.

Le professeur peut aborder des sujets tabou avec l'élève (alimentation, relation adulte/enfant...). Même si la réaction est forte, ce dialogue peut aider le jeune à amorcer quelque

## **2. Gestion « participative » de l'animation des équipes**

Il peut s'agir ici d'un pilotage participatif (ascendant) où le fil directeur de l'animation démarre des perceptions et initiatives des membres de « terrain ». Cette partie des « formations-animations » proposées par EHD pour écouter le vécu des enseignants dans leur accompagnement des enfants malades est essentielle, d'autant plus que les réalités de terrain rencontrées par les membres varient beaucoup d'un côté à l'autre de la FWB.

Quand il s'agit de travailler avec les professeurs confrontés à la difficulté de certaines situations de terrain, quel plus beau moyen de susciter leur réflexion que notre « Joutil », ce jeu-outil construit, il y a quelques années par le sociologue Bernard Pêtre à partir du témoignage de nos membres. Il est bon, de temps à autre, de le ressortir et de se confronter à cette belle synthèse de notre travail.

C'est ainsi que l'antenne de Wavre-Jodoigne a entendu son équipe qui a épinglé quelques « paradoxes » interpellants : a. se soucier de garder contact avec les enseignants de l'école OU à l'inverse, s'en tenir à son expérience personnelle ; b. se comporter comme avec n'importe quel autre enfant OU adopter un comportement spécifique ; c. dans la famille, dire ce qui nous surprend, nous choque OU ne pas faire de commentaires, ne pas juger, ne pas faire la morale...

La rencontre entre différents enseignants qui suivent le même enfant montre des approches parfois diamétralement opposées sur lesquelles il est bon d'échanger. C'est là toute la richesse d'une équipe. L'essentiel étant d'éviter la solitude des professeurs .

C'est dans ce même esprit que durant une prise en charge, chaque antenne ou chaque respon-

sable de dossier à Bruxelles veille à épauler régulièrement les enseignants en activité. Entre la description initiale de la situation et le vécu de terrain, il faut parfois ajuster les demandes et réguler certains dysfonctionnements. C'est un sujet sensible qui demande vigilance et finesse de réaction. La parole de l'enseignant relayée à son référent est alors essentielle.

Par ailleurs, certaines antennes ont dû être réorganisées à la suite du départ impromptu d'une responsable (Nivelles) ou ont accueilli une nouvelle coresponsable (Mouscron, Arlon). Ces changements réussis ont été rendus possibles par l'investissement soutenu des autres responsables, mais aussi la fidélité active des enseignants. Ils sont les piliers de l'action d'EHD.

Un regard rapide sur l'ensemble de nos antennes nous apprend que Namur, par exemple, a réuni ses enseignants de façon informelle autour d'un spaghetti où chacun a pu parler des situations et difficultés rencontrées et profiter des regards et expériences des autres professeurs. L'un d'entre eux a proposé qu'ils deviennent les ambassadeurs de l'ASBL auprès des écoles de la Province.

L'antenne de Charleroi défend l'idée de « la formation par les pairs ». Depuis quelques années déjà, une vingtaine de membres se re-

trouve en prenant vraiment le temps de discuter de chaque élève, en donnant à chacun la possibilité de réagir et de donner son avis. Cela permet aux nouveaux professeurs de s'imprégner de l'esprit de EHD, mais aussi d'apporter des idées nouvelles et aux anciens de s'interroger sur leur manière de faire. Chacun se remet facilement en question et les enseignants disent se sentir réellement « une équipe ».

A Waterloo-Nivelles, dans la mouvance de la restructuration-fusion des deux antennes, certaines situations ont demandé beaucoup d'heures de « dossier » pour démêler et vérifier des situations complexes tant sur le plan scolaire, médical que familial pour ensuite être refusées, suspendues voire avortées. D'autres ont demandé des entrevues avec les directions, échanges téléphoniques nombreux et concertations avec l'école (conseils de classe spéciaux) pour établir un plan d'évaluation spécifique pour les élèves malades sur le long cours avec pour objectif une certification.

Dans l'antenne de Tournai, en cas d'absence de très longue durée, s'installe une collaboration soutenue entre les différents partenaires (famille, médecin, psychologue, assistant social, éducateur...). Elle s'appuie sur un site de mise en réseau ([www.edmodo.com](http://www.edmodo.com)); site de collaboration entre enseignants, élèves et parents d'élèves.



D'une façon plus ludique, l'antenne d'Arlon a visité Waha, joli village aux portes de Marche-en-Famenne où Folon a laissé son empreinte sur les vitraux de la petite église.

En septembre 2018, l'équipe, accompagnée de quelques professeurs, s'est rendue à la 10e édition du Solidarlon (carrefour de la vie sociale organisé par le CPAS d'Arlon). Cette organisation favorise la connaissance réciproque des institutions et leur identification par la population.

A Mons, une soirée de clôture est prévue ce printemps, avec une chorale, un guitariste Brassens et plein de petits fours ! Détente sera le mot de la fin du trimestre !

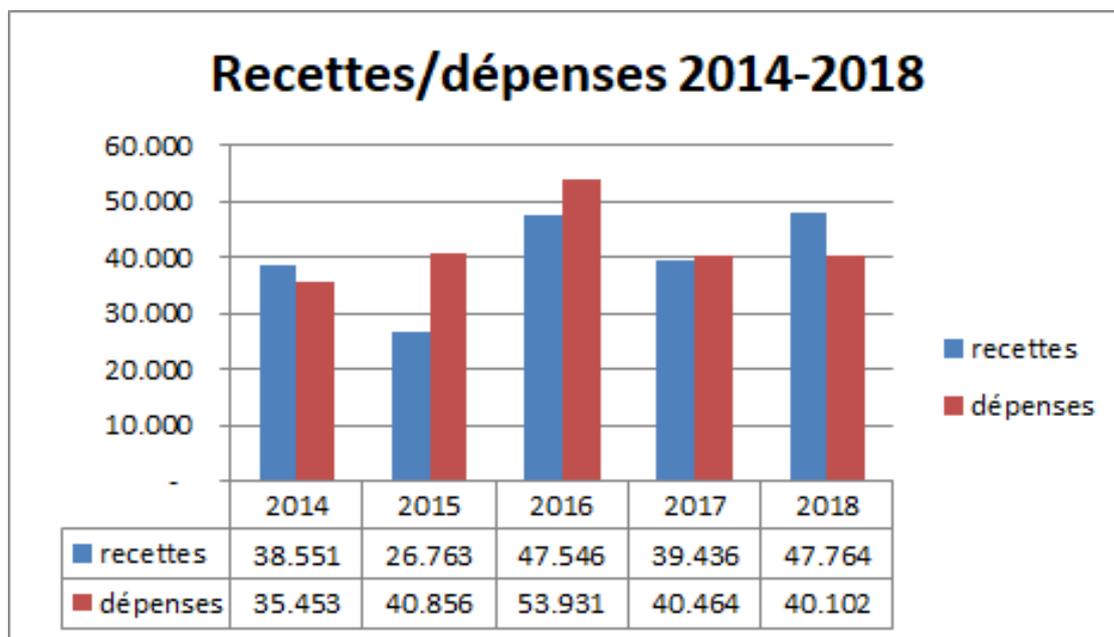
Enfin, pour asseoir et améliorer notre action auprès des enfants privés d'école, les responsables de Bruxelles puis les différentes entités ont mené une réflexion de fond sur « ce qui fonctionne bien » dans l'antenne et « ce qui doit être amélioré ». Le résultat de ce questionnaire servira de fil conducteur aux diverses rencontres et formations qui seront menées en 2019.

### III. LES FINANCES

#### Aperçu général

Rappelons qu'EHD tient sa comptabilité par année civile et non par année scolaire. Les comptes qui sont présentés reprennent donc les dépenses payées et les recettes enregistrées en 2018, sans corrélation nécessaire avec l'année scolaire 2017-2018 commentée plus haut, laquelle est à cheval sur les exercices comptables 2017 et 2018. Ces décalages se répétant d'année en année, la comparaison par année civile garde cependant tout son sens.

L'exercice 2018 se clôture avec un appréciable excédent des recettes sur les dépenses de € 7.662,70 qu'illustre le graphique ci-dessous :



On constate que les dépenses (en rouge) restent relativement constantes autour de € 40.000 par exercice, y compris en 2018, tandis que les recettes (en bleu) fluctuent d'année en année, du fait qu'elles proviennent majoritairement de dons, peu prévisibles. Les pics de 2016 sont dus à l'achat de tablettes et à leur financement par un don substantiel de € 9.967,98 de la fondation *Foundation45*. Le boni enregistré en 2018 est imputable à un soutien renforcé de la Fédération Wallonie-Bruxelles, détaillé plus loin, conjugué à un afflux de dons spontanés.

Autre constat : malgré l'étendue de son organisation, EHD fonctionne avec un budget limité de dépenses : c'est normal dans une association basée sur la gratuité du service, tant celui apporté aux familles que celui donné par nos bénévoles. Ceux-ci offrent généreusement leur temps et leurs compétences, seuls les frais de déplacement et certains débours justifiés leur sont remboursés.

## A. Nos dépenses

Les dépenses de 2018 se sont élevées à **€ 40.101,77** (contre 40.463,82 en 2017).

Les **frais de déplacement** remboursés aux bénévoles représentent la charge principale de l'association. Ce n'est pas l'élève qui se rend à l'école, c'est l'école qui se rend chez l'élève frappé par la maladie, là où celle-ci l'oblige à résider : à l'hôpital ou en convalescence à son domicile. En 2018, les remboursements ont atteint **€ 25.334,43** (contre € 24.490,73 en 2017), représentant près de 75.000 kms parcourus. Ce poste, qui représente 60 % du total des dépenses, ne prend pas en compte les kilomètres parcourus par les bénévoles qui n'en demandent pas le défraiement. Le taux de remboursement a été adapté au 1 juillet 2018 suivant le taux légal et porté à **€ 0.35/km**.

Le deuxième poste en importance recouvre les frais de location et d'entretien de notre **permanence de Bruxelles** et qui sont restés stables à **€ 3.118,58** (contre € 3.141,67 en 2017).

L'**informatique** et les **communications téléphoniques** (ensemble € 1.816) sont également des postes significatifs, compte tenu des nombreux contacts à établir pour répondre aux demandes des familles et coordonner l'action de nos bénévoles.

Les interventions dans les dépenses de fonctionnement des **antennes**, incluant une dépense exceptionnelle de **€ 782**, se sont élevées à **€ 3.187,28** (contre € 1.600 en 2017).

Les frais de **publicité** au sens large se sont élevés à **€ 2.965,32**. Accroître et entretenir la visibilité de l'association dans les milieux concernés est pour nous un défi constant, pour lequel une aide spéciale nous a été allouée par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Les **autres dépenses** de fonctionnement (réunions, fournitures, assurances, frais légaux, etc. ...) représentent une charge limitée que nous veillons à contenir au mieux. Pour mémoire, EHD n'occupe pas de salariés.

**Notre budget  
est limité,  
car  
tout notre  
projet repose  
sur la  
gratuité**

## B. Nos recettes

Nos recettes en 2018 se sont élevées à **€ 47.764,47** (contre € 39.435,65 en 2017).

- La subvention de € 7.500 que **Partenamut** nous alloue généreusement depuis de nombreuses années, intervient pour près de 16% dans ce chiffre. Malgré une excellente collaboration, la mutualité nous a malheureusement fait connaître qu'elle était contrainte de mettre fin à ce soutien financier en 2019, pour se recentrer sur les actions de prévention.
- Depuis 2011 EHD bénéficie d'un **subside** versé par le ministère de l'Education de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Au-delà de l'aide financière ainsi apportée, cette intervention traduit la reconnaissance par les pouvoirs publics du bien-fondé de notre projet associatif. Ce subside s'établit comme en 2017 à € 5.000 dont 80% ont été liquidés en 2018.
- En outre, une subvention exceptionnelle de € 9.570 nous a été allouée par la même Fédération, sur des crédits mis à sa disposition par la Loterie Nationale, en vue de contribuer au financement de nos actions visant à mieux faire connaître EHD et regroupées sous le thème « *Malade mais scolarisé, oui, c'est possible !* ». Cette subvention a été liquidée à hauteur de € 8.509,50 en 2018, le solde le sera après remise des justificatifs.
- En fin d'exercice, nous avons encore reçu une subvention complémentaire de € 4.000, actuellement liquidée à 80%, de la Fédération Wallonie-Bruxelles destinée à favoriser l'accompagnement scolaire de certains jeunes.
- Une autre source importante de nos recettes provient de **dons**. Ces derniers s'élèvent à **€ 22.531.70** (contre € 22.483 en 2017). Sans pouvoir détailler tous ces soutiens, parfois dédiés à une antenne ou une manifestation spécifiques, relevons notamment :

Le produit d'une marche parrainée du Collège Notre-Dame à Basse-Wavre  
L'aide répétée de l'asbl Solidarité Notre-Dame à Tournai, laquelle nous avait déjà aidés en 2016 et en 2017  
Le résultat d'un marché solidaire tenu à Arlon fin 2017  
Un don de l'Innerwheel Club de Mouscron-Comines  
Le transfert, suite à sa dissolution, des avoirs du Richelieu Club de Huy  
Un don du Fifty One Ladies Club de Tournai  
Un nouveau don du Soroptimist Club de Tournai qui nous soutient fidèlement  
Un don du Lions Club Athéna de Tournai  
Un don du Soroptimist Club de Binche

Plusieurs familles ont tenu à manifester par un don leur reconnaissance pour les services que nous avons pu leur rendre. Que tous ces donateurs soient ici à nouveau chaleureusement remerciés et sachent combien nous sommes sensibles à l'attention qu'ils nous manifestent et à l'aide qu'ils nous apportent.

Rappelons que les dons destinés à EHD peuvent bénéficier de la déductibilité fiscale s'ils sont effectués via le compte BE41 6300 1180 0010 d'Arc-en-Ciel avec la communication « *projet 59* » et atteignent sur l'année au moins € 40.

- Le solde de nos recettes provient du remboursement par certaines institutions des frais de déplacement que nous avons payés à nos bénévoles y suivant un jeune (€ 1.511,52) et de revenus financiers pour un montant brut de € 511,75.

## C. Résultat 2018

L'excédent des recettes sur les dépenses est de € **7.662,70**. Ce chiffre inclut la subsidiation, reçue en 2018, d'un solde de dépenses encore à effectuer en 2019. Ce boni aidera à faire face à la diminution de ressources liée au non-renouvellement en 2019 du sponsoring de Partena.

## D. Budget pour 2019

	<i>réalisé à fin 2018</i>	<b>proposition budget 2019</b>		<i>réalisé à fin 2018</i>	<b>proposition budget 2019</b>
<b>DEPENSES</b>			<b>RECETTES</b>		
Frais de déplacement	25.334	<b>26.000</b>	Dons directs	21.104	<b>19.000</b>
Publicité	1.366	<b>5.300</b>	Dons via Arc-en-Ciel	1.428	<b>1.500</b>
Publications et photocopies	1.314	<b>1.400</b>	Sponsoring Partena	7.500	-
Communications et poste	1.663	<b>1.800</b>	Participation aux frais	1.512	<b>1.500</b>
Permanence	3.119	<b>3.200</b>	Intérêts bancaires	512	<b>450</b>
Aide aux antennes	3.187	<b>2.500</b>	Subside FWB récurrent	4.000	<b>6.000</b>
Informatique	437	<b>1.000</b>	Autres subsides FWB	11.710	<b>1.850</b>
Formations et réunions	1.379	<b>1.600</b>	<b>Total des recettes</b>	47.764	<b>30.300</b>
Matériel pédagogique	568	<b>600</b>			
Cotisations et abts	228	<b>200</b>			
Fournitures et mobilier	301	<b>400</b>			
Assurances	524	<b>600</b>			
Impôts et frais de banques	681	<b>700</b>			
<b>Total des dépenses</b>	40.102	<b>45.300</b>	<b>BALANCE</b>	<b>7.663</b>	<b>-15.000</b>

**L'Association l'École à l'Hôpital**  
**et**  
**à Domicile**  
**tient**  
**ici**  
**à remercier vivement**  
**tous**  
**ses donateurs.**

www.ehd.be

# IV. Communication

## A. Le site www.ehd.be et la page Facebook

### Le site web

Suite à l'entrée en vigueur du RGPD, le site propose dorénavant dans la rubrique « Notre projet » la Charte de Vie privée de EHD, une déclaration relative à la protection des données personnelles.

Dans cette même perspective, la gestion du mot de passe a été modifiée. Chaque membre a été invité à suivre la nouvelle procédure pour avoir accès à la partie du site réservée aux membres.

Les documents accessibles aux membres ont tous été revus, mis à jour et enregistrés sur le site. Le fichier membres en fait dorénavant partie.

Selon les statistiques du serveur, le total des visites en 2018 s'élève à 93.131, le temps moyen passé par visite étant de 3'28. Les records de visites vont aux pages : « Nos antennes », « Documents », « Enseignants bénévoles ».

### Page Facebook

600 personnes y sont affiliées (amis). Selon le thème abordé, le nombre d'interactions varie fortement. Le message de rentrée en septembre a touché près de 1800 personnes. La page permet aux visiteurs de partager l'information et de la commenter. Exemple en 2018 ce message : « Superbe équipe, vraiment d'une grande aide ».

Le site, porte ouverte sur et pour la société.

Facebook est un moyen plus direct et proche de l'évènement.



## B. Les Nouvelles Brèves

Les Nouvelles Brèves, notre bulletin de liaison, donnent un aperçu de ce qui se vit dans l'association : avec le site [www.ehd.be](http://www.ehd.be) et notre page Facebook, elles constituent un élément essentiel de la communication entre nos bénévoles. Informer et partager nos expériences, voilà les principaux axes suivis. Les Nouvelles Brèves comportent ainsi un éditorial - mot de Françoise Persoons inspiré par les thèmes d'actualité-, des informations sur la vie dans l'association et des partages d'expériences ou de réflexions où la parole de chacun est la bienvenue pour nourrir la réflexion de tous.

Les Nouvelles Brèves paraissent sous un format numérique permettant l'impression de l'intégralité du texte. Une réflexion est en cours pour en faire un outil de communication moderne, articulé avec le site et la page Facebook et adapté à nos membres.

En 2017-2018, deux numéros des Nouvelles Brèves ont été publiés, l'un en décembre 2017, l'autre en mai 2018. Outre des informations relatives à la vie dans l'association, leur contenu a été réfléchi en fonction du moment de l'année scolaire et des préoccupations rencontrées. Le numéro de décembre 2017 a ainsi permis à EHD de réaffirmer ses relations avec l'école et celui de mai 2018 s'est intéressé à l'accompagnement des enseignants confrontés à la souffrance et à la mort de l'enfant.

## C. Les médias

L'information aux parents de l'existence d'EHD émane de sources variées : écoles, CPMS, services sociaux ou personnel médical. De plus de nombreux parents trouvent l'information par eux-mêmes via internet.

Le recrutement de nouveaux professeurs passe également par l'information à un large public plus que par le bouche-à-oreille. Il faut donc travailler avec des médias qui ont une portée nationale.

En 2018, la presse a régulièrement parlé d'EHD :

- En juin 2018, le journaliste Bosco d'Otreppe a publié un article dans La Libre Belgique : « *EHD aide des centaines d'enfants malades à passer des examens* »
- Bruxelles, dans La Capitale.be, 9 avril 2018 : « 230 malades suivent des cours à domicile. L'association EHD vient en aide aux enfants malades en région bruxelloise et dans la périphérie »
- Femmes d'Aujourd'hui, avril 2018, « Anne, enseignante pour enfants malades »
- Revue Profil n° 15, Partenamut, « Les partenaires de Partenamut qui peuvent vous aider à traverser ces moments difficiles »
- Les antennes de Tournai et d'Ath-Enghien-Mons-Soignies ont réalisé un reportage pour des télévisions locales.
- Le 15 novembre 2018, passage de Bernadette Paquot, responsable de Huy-Hannut-Waremme, à l'émission de Bel RTL « Tout peut arriver » afin de recruter des professeurs et faire connaître l'association.
- De même, l'antenne de Ath-Enghien-Soignies-Mons a suscité des bénévolats lors de l'émission « La vie du bon côté » sur Vivacité.
- Un reportage sur Fun Radio a soulevé un intérêt certain auprès des bénévoles potentiels, qui s'est d'ailleurs concrétisé par la suite.
- Décembre 2018, présence d'EHD sur la bannière du site de la ville d'Arlon, « Malade, mais scolarisé, oui, c'est possible », <https://www.arlon.be/>

Garder l'enfant  
malade  
au centre  
de nos  
préoccupations

## V. Perspectives

### 1. EHD, seule équipe enseignante auprès des enfants malades à domicile.

Depuis les années 90, l'enseignement spécialisé de type 5 destiné aux enfants malades s'est magnifiquement développé. Chacun se réjouira de l'attention ainsi portée à la scolarité des enfants empêchés de se rendre à l'école pour raison de maladie. Que ce soit dans les grands hôpitaux pédiatriques ou dans diverses structures de pédopsychiatrie, la majorité des enfants hospitalisés peuvent compter sur la présence d'enseignants à leur chevet.

Pourtant, alors que la durée des hospitalisations diminue, rares sont les équipes de type 5 qui se rendent au domicile de l'enfant afin de lui permettre de poursuivre sa scolarité entre deux traitements ou durant sa convalescence.

EHD occupe là un créneau nécessaire et reconnu, mais, comme ASBL regroupant des enseignants bénévoles, il nous faut sans cesse asseoir notre crédibilité auprès des pouvoirs publics et des différents acteurs du monde de l'enseignement.

En 2019, année électorale, il faudra renouer des liens avec le ministère de l'Éducation afin, par exemple, de garder notre reconnaissance et nos subsides. Mais aussi pour refonder des liens de confiance : au domicile des enfants malades, EHD peut être amenée à constater des situations difficiles ou même aberrantes. A qui faut-il les relayer ? Jusqu'où va notre mission ? Cet aspect de notre travail demande une réflexion de fond à laquelle nous continuerons à nous atteler.

### 2. Renforcer notre visibilité... mais comment ?

Depuis des années, faire connaître EHD est une nécessité que nous ne parvenons pas à combler. Régulièrement, des parents d'enfants malades ou diverses institutions nous font part de leur regret de ne pas avoir connu notre association au moment où ils en avaient besoin.

Un budget nous a récemment été alloué par la Loterie Nationale pour la communication et la publicité. Mais comment procéder pour obtenir des résultats tangibles ? Ce sera l'objet de notre action cette année.

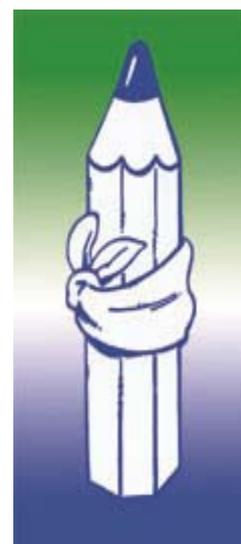
#### Conclusion

EHD, tout en gardant clairement ses objectifs de départ, tente au mieux de s'adapter aux nouvelles situations dans lesquelles se trouve l'enfant malade. Elle est la seule équipe enseignante auprès des enfants malades à domicile en Communauté française. Ainsi, en 2019, peut-on certainement continuer à diffuser notre slogan « Malade mais scolarisé, oui c'est possible ».

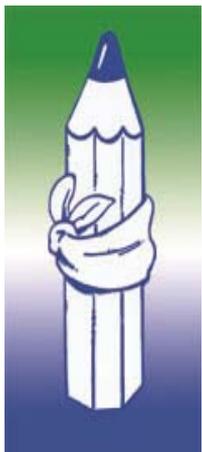
**Annexes**

1. La composition du Conseil d'Administration
2. La charte de l'association

Les contacts

**Annexe 1. La composition du Conseil d'Administration**

Quentin	de Borrekens	President	Tienne du Golf 6 1390 Grez-Doiceau	0475 51 93 72
Françoise	Persoons	Administrateur délégué et vice- présidente	Avenue de l'été, 36 1410 Waterloo	02 354 62 17
Marie- France	Philippe	Administrateur	avenue de Longwy 242 6700 Arlon	0498 51 14 94
Bénédicte	Coppens d'Eecken- brugge	Administrateur	Sente de Morsaint 58 1300 Wavre	0476 94 78 64
Dominique	Gallez	Administrateur	Drève du Duc 71 1170 Bruxelles	02 660 37 69
Véronique	Godin	Administrateur	Avenue des Ducs 160 1970 Wezembeek-Oppem	0486 39 66 48
Joelle	Lyon Lynch	Administrateur	avenue Salomé 12 1150 Bruxelles	0472/ 71 73 61
Emmanuel	Carton de Tournai	Administrateur et trésorier	Rue Frédéric Pelletier 79 1030 Bruxelles	0495 59 07 06



## Annexe 2.

### la charte de l'association "L'Ecole à l'Hôpital et à Domicile"

Cette charte est le texte de référence de l'association depuis plus de 30 ans :

L'Ecole à l'Hôpital et à Domicile est une association sans but lucratif. Elle fait appel à des enseignants bénévoles qui s'engagent de manière libre et désintéressée.

Ces enseignants dispensent des cours gratuits à l'hôpital ou à domicile, à tout élève malade ou accidenté pour qui une demande a été introduite quel que soit le milieu social auquel appartient.

Le but est de poursuivre la scolarité de l'élève, d'éviter le redoublement ou de l'aider dans une matière où il se sent plus faible afin de faciliter son retour à l'école.

L'enseignant n'aura dans sa tâche aucun engagement ni philosophique, ni politique. Il agira dans les limites de son rôle d'enseignant tout en respectant le secret professionnel. L'association assure les bénévoles pour tous les dommages causés à des tiers du fait de leur activité dans le cadre de L'Ecole à l'Hôpital et à Domicile.

Toutefois, il faut noter que l'assurance souscrite par l'association est limitée strictement aux activités de l'a.s.b.l.; elle est supplétive.

L'Ecole à l'Hôpital et à Domicile remboursera certains frais des enseignants bénévoles qui en introduisent la demande qui sera jointe à leur rapport d'activités.

L'Ecole à l'Hôpital et à Domicile s'engage à soutenir l'enseignant dans les situations difficiles (notamment face à l'élève en fin de vie) qu'il rencontrerait lors de ses prises en charge.

L'Ecole à l'Hôpital et à Domicile protège les données personnelles qu'elle traite dans le respect d'une charte de confidentialité dûment publiée.

Le bénévole respectera son engagement régulier ou ponctuel, engagement auquel il pourra mettre un terme à tout moment, à condition d'en avertir L'Ecole à l'Hôpital et à Domicile.

Le bénévole qui s'engage à L'Ecole à l'Hôpital et à Domicile marque son accord avec cette charte.

**Le bénévole  
qui  
s'engage à  
L'Ecole à  
l'Hôpital  
et à  
Domicile  
marque  
son accord  
avec  
cette charte.**

<b><u>Table des matières</u></b>	
<b>I. <u>INTRODUCTION</u></b>	
A. L'histoire de EHD	3
B. Les objectifs de l'association	4
C. L'organisation interne de l'association :	5
C.1. au niveau de la structure	5
C.2. au niveau des antennes régionales	5
D. Le fonctionnement	6
D.1. à domicile	6
D.2. dans les hôpitaux	6
E. Les partenaires de l'association	7
<b>II. <u>ACTIVITÉS de l'ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018</u></b>	
A. Prestations de l'année scolaire	8
B. Analyse des prestations à domicile et en individuel à l'hôpital (hors équipes hospitalières)	9
B.1 Analyse selon le type de pathologie présentée.	9
B.2 Analyse selon le niveau scolaire	11
B.3. Répartition géographique des professeurs et des élèves : zoom sur les antennes d'Arlon, AES et Charleroi	11
C. Nos bénévoles	12
D. Animations et formations dans les antennes	13
<b>III <u>FINANCES</u></b>	
Aperçu général	16
A. Nos dépenses	17
B. Nos recettes	18
C. Résultat 2018	18
D. Notre budget pour 2019	19
<b>IV. <u>COMMUNICATION</u></b>	
A. Le site <a href="http://www.ehd.be">www.ehd.be</a> et la page Facebook	20
B. Les Nouvelles Brèves	21
C. Les medias	21
<b>V <u>PERSPECTIVES</u></b>	22
<b><u>ANNEXES</u></b>	
Annexe 1 La composition du Conseil d'Administration	23
Annexe 2 La charte de l'association	24
Table des matières	25
Les contacts	26
<b>RM2018 der</b>	



**Siège social :** Rue de la Cambre, 77 B-1150 Bruxelles  
Tél. et répondeur : 02 / 770 71 17  
E-mail : [info@ehd.be](mailto:info@ehd.be)  
RPM Bruxelles 445.803.585

Direction : Françoise Persoons

## Région Bruxelles-Capitale

Rue de la Cambre, 77  
B-1150 Bruxelles

☎ et répondeur : 02 770 71 17

Permanence : la semaine  
de 10h00 à 12h30.

✉ [bruxelles@ehd.be](mailto:bruxelles@ehd.be)

**Françoise Persoons :**

☎ : 0494 21 05 19

✉ [direction@ehd.be](mailto:direction@ehd.be)

## Région Wallonne

### Arlon – Virton – Paliseul - Marche

**Marie-France Billion-Philippe :**

☎ 063 22 45 95 0498 51 14 94

Avenue de Longwy, 242

B-6700 Arlon

✉ [arlon-virton-paliseul-marche@ehd.be](mailto:arlon-virton-paliseul-marche@ehd.be)

**Sylvia Culot :**

☎ : 0498 23 35 56

Avenue Bouvier 68

B-6760 Virton

✉ [arlon-virton-paliseul-marche@ehd.be](mailto:arlon-virton-paliseul-marche@ehd.be)

**Lysiane Wybo**

☎ 061 53 43 34 0476 86 18 48

Rue des Champs, 20

B-6850 Paliseul

✉ [arlon-virton-paliseul-marche@ehd.be](mailto:arlon-virton-paliseul-marche@ehd.be)

**Lily Louis**

☎ : 0494 11 11 39 084 32 22 64

Rue du Petit Bois, 29

B-6900 Waha

✉ [arlon-virton-paliseul-marche@ehd.be](mailto:arlon-virton-paliseul-marche@ehd.be)

### Ath – Enghien – Soignies – Mons

**Françoise Boedt-Drion :**

☎ : 0478 65 82 32

Rue de Cambron, 3

B-7870 Lens-sur-Dendre

✉ [ath-enghien-soignies-mons@ehd.be](mailto:ath-enghien-soignies-mons@ehd.be)

**Françine Branquart**

☎ : 0496 89 43 72 067 33 91 17

Bas Chemin, 6

7063 Neufvilles

✉ [ath-enghien-soignies-mons@ehd.be](mailto:ath-enghien-soignies-mons@ehd.be)

### Charleroi

**Maryvonne Moinil-Voituron :**

☎ : 0477 55 23 32 071 36 34 07

Chaussée de Thuin, 62

B-6032 Mont-sur-Marchienne

✉ [charleroi@ehd.be](mailto:charleroi@ehd.be)

**Ani De Wulf**

☎ : 0496 02 15 83 071 43 99 76

Clos des Duges, 18

B-6032 Mont-sur-Marchienne

✉ [charleroi@ehd.be](mailto:charleroi@ehd.be)

### Huy – Waremme - Liège

**Cécile Philips**

☎ 083 63 34 84 0485 76 49 39

tous les jours sauf we

Le Roua de Pailhe, 7

B - 4560 - Pailhe

✉ [huy-waremme-liege@ehd.be](mailto:huy-waremme-liege@ehd.be)

**Bernadette Paquot**

☎ : 0478 20 31 13

tous les jours sauf we

Basse Boie, 8

B-4163 Tavier

✉ [huy-waremme-liege@ehd.be](mailto:huy-waremme-liege@ehd.be)

### Mouscron

**Florence Parys :**

☎ : 0471 68 05 22

Rue de la Malsence, 41

B-7700 Luignne

✉ [mouscron@ehd.be](mailto:mouscron@ehd.be)

**Marie-Christine Vershelde**

☎ : 0479 27 14 88

Rue de l'Etang, 14

B-7711 Dottignies

✉ [mouscron@ehd.be](mailto:mouscron@ehd.be)

### Namur

**Bénédicte Boucquéau**

☎ 081 74 08 43

0479 70 42 87

tous les jours sauf weekend

Rue du Château des 4 Seigneurs, 18

B-5020 Flawinne

✉ [namur@ehd.be](mailto:namur@ehd.be)

**Véronique vander Borght**

☎ 081 41 40 32

0477 42 36 76

tous les jours sauf we

Rue du Fraichaux, 31

B-5530 Mont (Yvoir)

✉ [namur@ehd.be](mailto:namur@ehd.be)

### Tournai

**Agnès Lebrun :**

☎ répondeur: 069 21 15 12

tous les jours sauf we

Quai des Salines, 12

B-7500 Tournai

✉ [tournai@ehd.be](mailto:tournai@ehd.be)

### Waterloo - Nivelles

**Danielle Janssen**

☎ : 0474 96 72 27

tous les jours

Rue Eugène Castaigne, 4

B-1310 La Hulpe

✉ [waterloo-nivelles@ehd.be](mailto:waterloo-nivelles@ehd.be)

**Michèle Lux**

☎ : 0477 33 03 36

Rue Roger Laus, 9

B-1421 Ophain BSI

✉ [waterloo-nivelles@ehd.be](mailto:waterloo-nivelles@ehd.be)

### Wavre - Jodoigne - Ottignies

**Bénédicte Coppens**

☎ : 0476 94 78 64

Sente de Morsaint, 58

B-1300 Wavre

✉ [wavre-jodoigne@ehd.be](mailto:wavre-jodoigne@ehd.be)

Françoise Crowet

☎ : 0476 263 825

Oaselaan, 13

B-3090 Overijse

✉ [wavre-jodoigne@ehd.be](mailto:wavre-jodoigne@ehd.be)

Dernière mise à jour : 22/11/18